



Fissures sur le plafond et les murs. enduit au niveau des plaintes

Par christe

Bonjour

j'ai emmenagé le 1er octobre 2018.

Deux ans après j'ai commencé à avoir des fissures dans la maison sur le plafond et au angle j'ai envoyé une lettre recommandée à l'entreprise LMP mais ils ont trouvé que ce n'était pas assez important que je devais les reboucher moi-même. donc je vous demande de l'aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes locataire ? propriétaire ? C'est vous qui avez fait construire ?

Il faut faire appel à l'assurance DO au delà de 2 ans.